

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : ASA 20/025/2013

AILRC-FR

2 mai 2013

Inde. Allégations d'usage excessif de la force contre des personnes protestant contre un barrage en Orissa

Les autorités de l'État indien d'Orissa doivent ordonner une enquête indépendante et impartiale sur les allégations faisant état d'un recours injustifié à la force par la police contre des manifestants anti-barrage ayant blessé 30 personnes dans le district de Bolangir le 29 avril, a déclaré jeudi 2 mai Amnesty International.

Selon Amitabh Patra, un vidéo-journaliste et témoin oculaire, plus de 1 000 manifestants, y compris des personnes du Budi Anchal Sangram Parishad et du Zilla Adivasi Sangh Kalyan, armées d'armes traditionnelles comme des faucilles et des arcs, se sont rassemblés dans la matinée du 29 avril pour manifester contre le projet d'irrigation du Suktel inférieur.

Les manifestants ont affirmé que le projet entraînerait le déplacement de plus de 10 000 personnes de 29 villages et vise à fournir de l'eau aux industries plutôt qu'à irriguer les champs. Certains d'entre eux réclament le paiement de compensations pour des terres que les autorités leur ont achetées.

Les manifestants ont essayé d'empêcher les machines d'Odisha Construction Corporation, une société détenue par l'État, d'atteindre le site du projet, et ont exigé l'arrêt immédiat de tout travail lié à ce projet. Par la suite, environ 200 policiers armés de matraques ont chargé les manifestants, blessant 30 d'entre eux. Parmi les blessés, au moins 12 personnes, dont Amitabh Patra, ont dû recevoir des soins.

Les autorités ont également arrêté 15 manifestants, y compris Amitabh Patra, et les ont accusés d'avoir désobéi à l'interdiction de rassemblements de plus de quatre personnes sur le site du projet.

Amnesty International rappelle aux autorités de l'État d'Orissa que, selon les Principes de base sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois (ONU), la police doit tenter une approche non violente avant de recourir à la force et, le cas échéant, utiliser celle-ci de manière proportionnelle à la gravité de la situation. L'usage arbitraire ou excessif de la force ou des armes à feu par des responsables de l'application des lois est une infraction pénale et doit être puni.

Les autorités de l'État d'Orissa doivent veiller à ce que toutes les allégations d'usage arbitraire ou excessif de la force, d'arrestations et de détentions illégales ou arbitraires et de mauvais traitements à l'égard de manifestants fassent l'objet d'une enquête approfondie dans les meilleurs délais. Les conclusions de cette enquête doivent être rendues publiques et les responsables présumés, notamment ceux qui ont commis, ordonné, toléré ou n'ont rien fait pour empêcher ces violations, doivent être poursuivis dans le cadre d'une procédure conforme aux normes internationales d'équité des procès.

Amnesty International exhorte les autorités à tenir des consultations approfondies sur le projet d'irrigation avec les personnes susceptibles d'être affectées et les représentants des communautés touchées. Ces consultations sont essentielles pour sauvegarder les droits des populations locales. Le gouvernement de l'État d'Orissa doit s'assurer que les militants et autres personnes participant à des manifestations pacifiques contre ces projets puissent le faire sans craindre de subir des violences ni de actes de harcèlement, de même que les journalistes couvrant ces événements.

FIN